

LIVRET D'ACCUEIL DES FUTURS ÉLÈVES DE 6ÈME



COLLÈGE LA CHÊNAIE

330, ALLÉE DU PARC

06370 MOUANS-SARTOUX

SOMMAIRE

BIENVENUE AU COLLÈGE

LES LIEUX ET LES ESPACES

LES ACTEURS AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

LES FONCTIONS DES DIFFÉRENTES PERSONNES

LA VIE AU COLLÈGE

LE TRAVAIL SCOLAIRE

LES DÉLÉGUÉS DE CLASSE

ÇA PEUT ARRIVER AUSSI!

BIENVENUE AU COLLÈGE !

Tu vas bientôt entrer au collège en classe de 6ème. C'est une belle aventure qui commence pour toi. Tu vas y passer quatre années pendant lesquelles l'équipe éducative t'apportera des connaissances et l'épanouissement qui te permettront de construire ton projet personnel.

Le collège est un autre monde qui s'ouvre à toi, très différent de l'école primaire. Les bâtiments sont plus grands, il y a des lieux différents et beaucoup de personnes que tu apprendras à connaître. Tu vas avoir des professeurs différents pour chaque matière et plusieurs salles de classe.

Tu vas devoir apprendre à te situer dans le collège mais aussi apprendre à t'organiser car il te faudra devenir de plus en plus autonome dans ton travail. Mais rassure toi, de nombreux adultes sont là pour t'aider, t'orienter et te donner des conseils.

Ce petit journal est également fait pour t'accompagner dans cette découverte du collège (l'organisation de la journée, de la semaine, de l'année, les règles à respecter, les personnes et leurs fonctions, les différents lieux...)

Nous sommes tous très heureux de t'accueillir et te souhaitons la bienvenue au collège.

Les lieux et les espaces

En arrivant au collège, tu vas découvrir des lieux dont tu n'as peut-être encore pas entendu parler. L'entrée dans les bâtiments n'est pas autorisée avant la 1ère sonnerie sauf si tu as une absence à justifier à la vie scolaire.

A 8h05, après la récréation du matin, à 13h et après la récréation de l'après-midi, tu dois te ranger dans la cour de récréation à l'emplacement qui correspond à ta salle de classe. C'est ton professeur ou un surveillant qui viendra te chercher. Aux autres moments, tu devras te rendre directement dans ta salle de classe dans le calme, sans crier et sans courir. Il est interdit de rester dans les couloirs et de déposer son sac dans les salles de classes ou dans les couloirs pendant les récréations et la demi-pension.

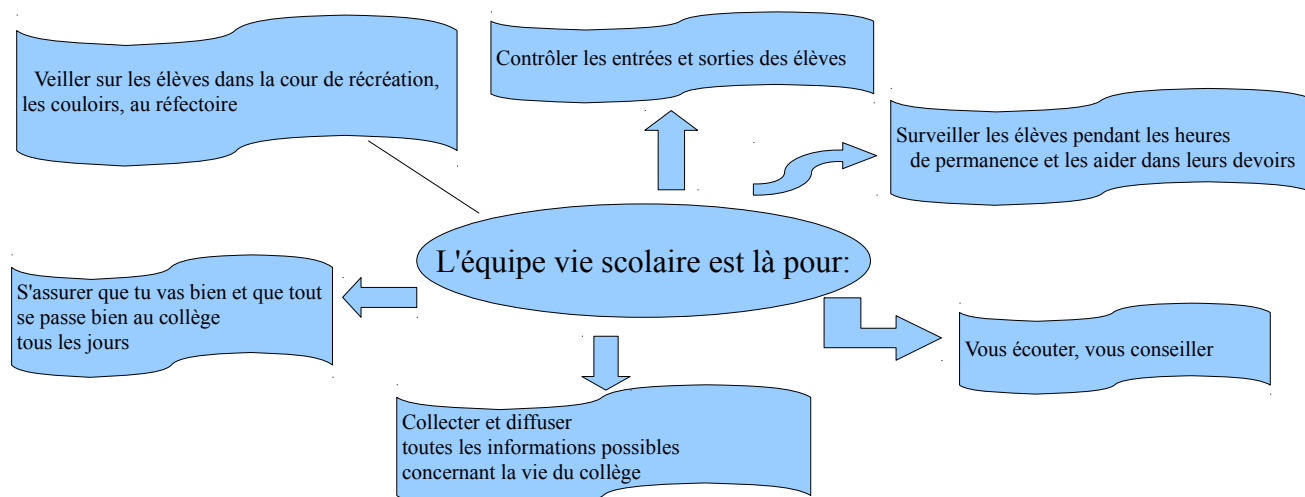
Pour se repérer dans le collège, c'est très simple:

- Dans le bâtiment C, tu trouveras au 1er étage les différents bureaux de l'administration, le CDI, la salle des professeurs, l'infirmerie, le bureau du conseiller d'orientation. Au rez-de-chaussée, il y a le réfectoire et la salle du foyer / FSE. Sous le préau se trouve le bureau de l'assistante sociale.
- Dans le bâtiment B au rez-de-chaussée, se trouvent les salles de technologie (B3 et B4) et la salle de théâtre. Au 1er étage, il y a des salles de classe (B101, B102, B103...), la vie scolaire, la salle de permanence et le bureau de la CPE.
- Le bâtiment A est composé de la même façon que le bâtiment B: au rez-de-chaussée, les salles A2, A3... et au 1er étage les salles A101, A102, A103...

LE BUREAU DE LA VIE SCOLAIRE



La vie scolaire, c'est le bureau où tu iras pour régulariser ou justifier tes absences et retards, poser les questions lorsque tu as besoin de renseignements. C'est aussi une équipe qui est composée de surveillants (les assistants d'éducation) et qui est gérée par la CPE (Conseillère Principale d'Éducation).



Le CDI (centre de documentation et d'informations)



La responsable du CDI s'appelle Mme Thiery. Le CDI est un peu comme une bibliothèque où tu trouves de nombreux livres que tu peux emprunter et beaucoup d'informations sur tous les sujets sur lesquels tu travailles au collège. Il y a aussi des ordinateurs pour faire des recherches.

LA PERMANENCE



Si tu as une heure dans ton emploi du temps où tu n'as pas cours, si tu as un professeur absent ou si tu n'es pas autorisé à sortir en cas d'absence de professeur, tu iras en permanence (ou au CDI). Cette heure est très importante pour t'avancer dans ton travail personnel. Elle est surveillée par un assistant d'éducation qui pourra t'aider si tu as des questions. C'est un lieu où tu dois être sérieux: tu n'as pas le droit de bavarder ni déranger les autres élèves.



LE RÉFECTOIRE

Être demi-pensionnaire, signifie que tu manges au collège. Si tu manges à la maison, tu seras externe.

Tous les 6èmes demi-pensionnaires ont un casier qui leur est attribué en début d'année. Cela te permet de ne pas porter toutes tes affaires de la journée entière. A toi de t'organiser de façon à avoir toujours les bonnes affaires pour aller en cours. Le soir, n'oublie pas de reprendre tes affaires. Il ne doit rien rester dans ton casier le soir.

Tous les midis pour aller manger, il y a un ordre de passage de façon à ce que ce ne soit pas toujours les mêmes qui mangent en premier. Quand le surveillant appellera ta classe, tu pourras alors passer dans le calme et récupérer ton plateau.

A table, tu pourras discuter avec tes camarades mais en restant calme, en respectant les règles de bienséance, de propreté et sans te déplacer car le self est un endroit pour manger et se détendre sans gêner les autres. Lorsque tu auras terminé de manger, tu rangeras ton plateau et tu iras dans la cour de récréation.

LA COUR DE RÉCRÉATION ET LA PIÈCE VERTE



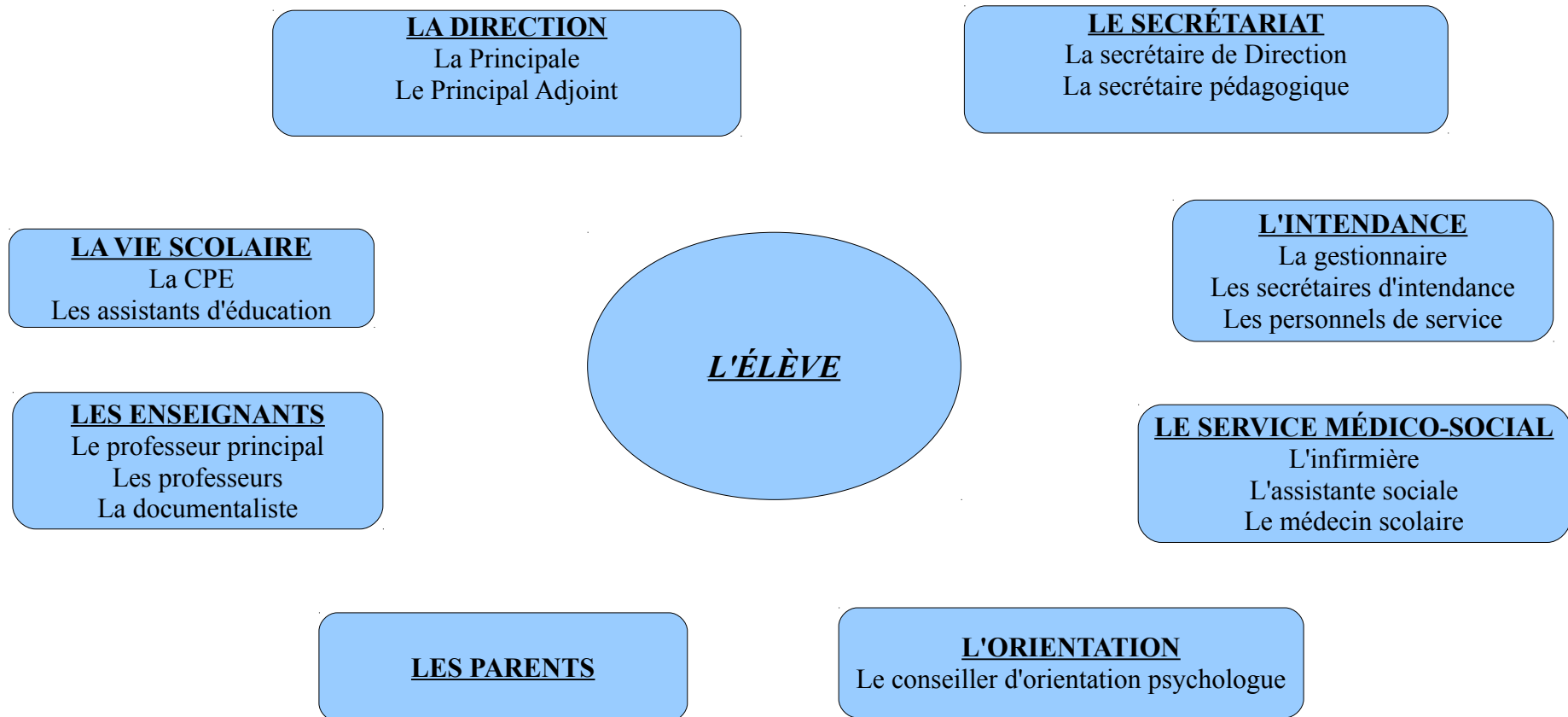
La pièce verte est ouverte sous la surveillance d'un assistant d'éducation.

Ce sont des lieux faits pour se détendre. Tu as le droit de t'amuser calmement ou discuter avec tes camarades tout en respectant les règles de sécurité et le règlement intérieur. Si tu fais n'importe quoi, si tu ne respectes pas les autres, si tu joues de façon dangereuse, tu seras puni. Les surveillants sont présents à chaque récréation et

au moment de la demi-pension de façon à s'assurer que tout se passe bien.

Si tu rencontres un problème avec des élèves ou si tu ne te sens pas bien , il faut leur en parler de façon à ce que l'on puisse t'aider et faire en sorte que cela s'arrange.

Les acteurs au sein de l'établissement



LES FONCTIONS DES DIFFÉRENTES PERSONNES

✓ LA DIRECTION

La Principale: Mme Mialhe.

Elle est responsable du collège. Elle exerce des fonctions de direction, d'organisation et de contrôle. Elle préside les conseils de classe, les conseils de discipline, les conseils d'administration...D'une manière générale, elle agit dans tous les domaines, sur la vie et le fonctionnement de l'établissement. Elle est chargée d'assurer en toute circonstance la sécurité des personnes et des biens. Pour un certain nombre de décisions, elle s'appuie sur d'autres personnels (principal adjoint, CPE, gestionnaire), ainsi que sur le conseil d'administration.

Le Principal Adjoint: M. Carrara.

Il seconde la Principale. Il s'occupe plus particulièrement de la partie organisationnelle : emplois du temps des classes, des enseignants, occupation des salles, mise en place et gestion des examens et épreuves communes... Il préside également des conseils de classe.

✓ LE SECRÉTARIAT

Le secrétariat de Direction et le secrétariat pédagogique:

Les secrétaires sont chargées de la gestion, de la réception et de la diffusion des informations administratives auprès de l'ensemble de la communauté éducative.

Elles gèrent les dossiers des personnels (absences, accidents du travail...) et des élèves (inscriptions, dossiers de bourse, certificats de scolarité...).

✓ L'INTENDANCE ET SES SERVICES

La gestionnaire: Mme Gil.

Elle gère le budget du collège. Elle organise l'entretien des locaux et est responsable des agents de service.

Les agents de service s'occupent de l'entretien des locaux et du service de la restauration scolaire. L'agent d'accueil répond au téléphone et accueille les personnes extérieures au collège. Les ouvriers d'entretien effectuent les réparations. Toutes ces personnes font en sorte que le collège soit propre et accueillant. Il est donc important de respecter leur travail.

Les secrétaires d'intendance:

Les secrétaires établissent les feuilles de frais de la demi-pension et enregistrent les paiements. Ils reçoivent les élèves externes qui mangent exceptionnellement à la cantine. Ils s'occupent des commandes de matériel, des dossiers de bourses et des demandes de fonds social.

✓ LA VIE SCOLAIRE - LA CPE (MME PARIS)

La vie scolaire, c'est à la fois un bureau et une équipe qui est dirigée par la conseillère principale d'éducation (CPE). Elle se compose d'assistants d'éducation (les surveillants) qui sont là pour s'assurer que tout se passe bien au collège. Tu vas très vite les reconnaître car ils sont très présents au collège (portail, cour de récréation, couloirs, permanence, réfectoire, bureau de la vie scolaire...)

Le rôle de la CPE est très varié:

- elle assure le suivi individuel des élèves et rencontre les familles en cas de besoin
- elle assure un travail d'écoute. N'hésite pas à la rencontrer si tu as besoin d'aide
- elle garantit la sécurité des élèves et fait respecter le règlement intérieur
- elle est responsable du contrôle des absences et retards des élèves
- elle gère et anime l'équipe des assistants d'éducation
- elle s'occupe de la formation des délégués et participe à des projets
- elle travaille avec l'ensemble des personnels du collège (professeurs, infirmière, assistante sociale, Conseillère d'Orientation Psychologue...)

✓ LES ENSEIGNANTS

Au collège, tu as un professeur pour chaque matière. Tu as également un professeur principal qui est chargé d'assurer les relations entre les élèves, les autres professeurs, la CPE, l'administration et les parents. Il anime le conseil de classe. Tu peux t'adresser à lui si tu as des questions à poser, des conseils à demander...

La documentaliste, Mme Thiery, exerce à la fois une fonction pédagogique en guidant les élèves dans leurs choix de lecture et les recherches documentaires et une fonction de gestion du CDI.

✓ LE SERVICE MÉDICO-SOCIAL

L'infirmière: Mme Mc Carthy.

Présente au collège environ quatre demi-journées par semaine, elle s'occupe des élèves qui ne se sentent pas bien.

Elle a aussi un rôle d'écoute et s'occupe de la prévention au niveau de la santé.

L'assistante sociale: Mme Marrero-Letrillard.

Elle rencontre les élèves et les parents qui connaissent des difficultés sociales, familiales, financières ou autres et les aide à les résoudre. Elle est là aussi pour t'écouter si tu as besoin de parler de problèmes personnels. Tout comme l'infirmière, elle est tenue au secret professionnel. Cela veut dire qu'elle ne répète pas ce que tu lui dis sauf dans un seul cas: si elle pense que tu es en danger. Elle fera donc en sorte de te protéger.

✓ LE CONSEILLER D'ORIENTATION PSYCHOLOGUE (COP) : M. FALQUE

M. Falque est spécialiste de l'orientation. Il est là pour te guider, te conseiller et te renseigner pour l'orientation. Il peut t'aider à réfléchir et à faire des choix en ce qui concerne tes études.

LA VIE AU COLLÈGE

✓ LES HORAIRES

Le collège ouvre ses portes à 7h45. Tu dois arriver à l'heure. Les cours ont lieu de 8h05 à 16h55, avec une pause d'une heure ou plus pour le déjeuner, sauf le mercredi où il n'y a cours que le matin. Tes horaires seront définis par ton emploi du temps.

Le jour de la rentrée ton professeur principal te donnera ton emploi du temps et t'expliquera comment ça fonctionne. Il est fixé pour toute l'année et répartit les heures de cours de la semaine. Il faudra bien faire attention aux semaines A et B mais aussi au choix de tes parents concernant l'autorisation ou non de sortie en cas de permanence éventuelle non suivie de cours.

✓ LE CARNET DE CORRESPONDANCE

Il te sera remis le jour de la rentrée par ton professeur principal. Dès le premier soir, tes parents le complèteront (numéros de téléphone, signatures, photo...) et tu le regarderas avec eux. Tu devras en prendre bien soin car il est très important et tu devras le garder toute l'année scolaire. C'est un peu comme ta carte d'identité dans le collège. Tu devras toujours l'avoir avec toi et le montrer chaque fois qu'un adulte te le demandera. De même, il est indispensable pour sortir du collège. Si tu l'oublies, tu ne seras pas autorisé à sortir du collège avant 17h. Il sert à communiquer entre tes parents et les adultes de collège. Tu y noteras aussi un certain nombre d'informations (tes notes, les absences de professeurs, les modifications de cours, les sorties...) C'est avec lui que tu iras à la vie scolaire pour régulariser tes absences et retards.



✓ LES ABSENCES ET RETARDS

Les absences et retards doivent être exceptionnels et motivés par des raisons sérieuses et valables.

Lorsque tu es absent, tes parents doivent prévenir par téléphone la vie scolaire dès le matin. S'ils oublient, à toi de leur rappeler. **Lorsque tu reviens au collège tu dois absolument passer par la vie scolaire AVANT d'aller en cours pour présenter le billet d'absence que tes parents auront rempli et signé dans ton carnet de correspondance.**

Si tu es en retard, tu dois passer par la vie scolaire qui jugera si tu es ou non accepté en classe en fonction de la durée de ton retard. Tu le feras signer par tes parents le jour même.

Si tu ne justifies pas tes absences et retards, tu pourras être puni. **Des retards non justifiés par une raison sérieuse entraînent des retenues.**

✓ LES RÈGLES DE VIE AU COLLÈGE: LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un comportement et une tenue corrects sont exigés dans le collège: les jeux violents ou dangereux, les cris, les jets de pierres, les bagarres ... sont strictement interdits et seront sanctionnés.

Le collège est un lieu d'éducation, de formation et d'épanouissement personnel. C'est un lieu qui impose que chacun respecte les règles du « vivre ensemble » qui sont:

- le respect de soi (de son aspect, de son travail, de son comportement)
- le respect des autres (adultes comme élèves)
- le respect des biens communs (ne pas dégrader le matériel, signaler toutes dégradations, en prendre soin, laisser les salles propres, jeter ses papiers à la poubelle...)

Toutes ces règles pour bien vivre ensemble et travailler dans de bonnes conditions sont écrites dans le règlement intérieur: c'est la loi du collège. Tu devras donc le lire dès la rentrée pour savoir ce qui est interdit de façon à éviter les punitions et sanctions. En effet, si tu ne respectes pas le règlement intérieur, tu seras puni selon la gravité de ce que tu as fait. Cela pourra aller jusqu'à l'exclusion définitive du collège après passage en conseil de discipline.

✓ EN DEHORS DES COURS

Lorsque tu as un professeur absent entre 2 heures de cours, tu n'as pas le droit de sortir du collège quel que soit ton régime. Tu devras alors te rendre dans la salle de permanence avec un surveillant ou au CDI. L'appel est fait de la même manière que pour les cours. Si tu sors du collège, tes parents seront immédiatement prévenus et tu seras sanctionné car tu es sous notre responsabilité.

LE TRAVAIL SCOLAIRE



✓ LE CAHIER DE TEXTES ET L'ORGANISATION DE TON TRAVAIL.

Au collège, le travail n'est pas exactement le même qu'à l'école primaire. Tu vas découvrir de nouvelles choses qui te demanderont des efforts importants en classe mais aussi à la maison, où tu auras beaucoup plus de travail qu'en primaire.

En plus de ton agenda personnel, tu pourras consulter tes devoirs avec tes parents sur l'environnement numérique de travail.

En fonction de ton emploi du temps, il faudra que tu t'organises (apporter en classe toutes les affaires nécessaires, t'avancer dans ton travail...). Dans ton agenda, tu noteras bien à la fin de chaque cours les devoirs que les professeurs te donneront, les leçons à apprendre, les dates des contrôles... Si tu n'as pas eu le temps de tout noter ou si tu as été absent, tu pourras regarder sur internet ou encore demander à un camarade.



Quelques conseils:

- pour ne rien oublier prépare ton sac la veille après avoir fait tes devoirs et relu tes leçons. Aide toi de ton emploi du temps. Pour être sûr, tu peux demander à tes parents de vérifier.
- n'oublie pas de faire tes devoirs et d'apprendre tes leçons tous les soirs. N'hésite pas à t'avancer dans ton travail: n'attends pas le dernier moment pour faire tes devoirs car tu risquerais d'être rapidement dépassé par le « rythme du collégien ».
- si tu es absent, n'oublie pas de rattraper tous les cours et de demander les devoirs à faire.
- tes cahiers et classeurs devront être bien tenus.
- participe en classe et n'hésite pas à poser des questions au professeur si tu ne comprends pas quelque chose.

✓ LES 3 TRIMESTRES ET LES CONSEILS DE CLASSE.



L'année scolaire est découpée en 3 trimestres pendant lesquels tu auras régulièrement des contrôles et des notes. Chaque trimestre se termine par le conseil de classe qui a pour but d'étudier la vie du groupe classe, l'ambiance, la discipline, le travail et les résultats individuels mais aussi de la classe entière. Il est présidé par la Principale ou le Principal Adjoint et est animé par ton professeur principal. Il y a également les autres professeurs de ta classe, la CPE, les délégués de la classe mais aussi les représentants des parents d'élèves. Il peut aussi y avoir le COP (mais surtout en 3ème pour les questions d'orientation)



LES DÉLÉGUÉS DE CLASSE



Dans chaque classe, il y a deux délégués titulaires et deux suppléants (qui aident et remplacent les délégués titulaires en cas de besoin). En début d'année, tu seras amené à voter pour les choisir. Tout le monde a le droit de se présenter. C'est un moment très important car ces délégués sont élus pour l'année entière pour représenter l'ensemble des élèves de la classe, notamment aux conseils de classe où ils seront présents.

Le délégué c'est aussi:

- un porte parole qui représente et informe sa classe de toutes ses activités en tant qu'élève délégué
- un interlocuteur auprès de la direction et des professeurs
- être à l'écoute des autres
- faire le lien entre les professeurs et les élèves
- contribuer à l'ambiance de travail ainsi qu'au respect du règlement intérieur

Mais le délégué reste un élève comme un autre. Il a des droits mais aussi des devoirs. Il doit être loyal, responsable, prendre en considération les avis du groupe et non ses opinions personnelles mais aussi rester discret par rapport à certaines choses qui peuvent être dites en conseil de classe.

En tant que délégué de classe, tu bénéficieras d'une formation pour t'aider à remplir ton rôle.



ÇA PEUT ARRIVER AUSSI!

Dans la vie de tous les jours au collège, tu rencontreras peut-être des problèmes. Mais il existe toujours des solutions. Le plus important, c'est d'en parler et de ne pas rester seul avec tes soucis.

✓ DES PROBLÈMES DANS TON TRAVAIL,



Si tu n'arrives pas à suivre les cours, tu as des problèmes pour comprendre, il faut vite en parler à un adulte avec qui tu te sens en confiance (un professeur, la CPE, un surveillant...) pour éviter que la situation empire. On pourra te proposer des aides comme l'accompagnement éducatif pour t'aider à faire tes devoirs.

✓ DES DIFFICULTÉS PERSONNELLES,

Dans ta vie personnelle, tu peux rencontrer des soucis qui te préoccupent. N'hésite pas à en parler avec des adultes du collège qui pourront t'écouter, t'aider et te conseiller.

✓ TU ES TÉMOIN OU VICTIME DE VIOLENCE,



Au collège, il se peut que tu assistes à des scènes de violence (voir un camarade se faire agresser, racketter, embêter, insulter...) ou que toi même tu en sois victime. Il faut tout de suite en parler autour de toi, à la CPE, aux surveillants, à un professeur... ou encore à tes parents ou un camarade si tu es trop timide car ces choses ne sont pas normales. Ce n'est pas parce que tu es parmi les plus jeunes que tu dois accepter de vivre de telles choses. Au collège, tout le monde doit se sentir bien.

✓ TU ES TÉMOIN DE DÉGRADATIONS, VOLS...

Si tu es témoin de dégradations ou de vols, il faut le signaler immédiatement en toute discrétion à un adulte du collège. Nous n'avons pas le droit de laisser faire ce genre de choses. Ne t'inquiète pas, dénoncer quelque chose qui n'est pas normal ne signifie pas que tu es une « balance » mais au contraire que tu as le sens des responsabilités. Nous encourageons et valorisons ce type de comportement et nous protégeons toujours les élèves qui nous aident à retrouver les coupables.

C'est la même chose pour les élèves qui s'amuseraient avec l'alarme incendie du collège. Si tu vois des élèves le faire il faut le dire immédiatement à un adulte car il en va de notre sécurité à tous (élèves et adultes)

TOUT LE MONDE T'ATTEND AU COLLÈGE ET TE DIT À BIENTÔT

